

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 19 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 21 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/06/2024

Date de publication : 25/06/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS : Christophe LECLERC

ABSENTS EXCUSES : Anne CHARRÉ (pouvoir à Jean-Luc ALLORY), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Dimitri GEA

<< >>

**AFFAIRE 2024.025 : TIRAGE AU SORT POUR LE JURY D'ASSISES**

En application des articles 259 et 260 du code de procédure pénale, il convient de procéder au tirage au sort, sur les listes électorales de la commune, des personnes susceptibles d'être appelées à constituer la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Côtes d'Armor pour l'année 2024.

Le nombre de jurés a été fixé à 3 pour la commune de Quévert. Pour des raisons pratiques, le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple, à savoir 9.

Le Conseil municipal,

**PROCEDE** au tirage au sort des jurés d'assises 2025

page	ligne	Identité	N° Liste	Bureau
299	8	Marie-Claude RENAULT	540	4
161	7	Maia HGOBURU-MAZET	344	3
10	5	Batiste ARMADA	36	1
250	2	Maurice MENARD	549	2
130	3	Philippe GAUTHIER	279	2
16	1	Antoine BARBOTIN	30	2
351	8	Alain ZANINI	789	2
232	4	Jean-François LIMEUL	625	1
318	1	Sylvie RUAUD	832	1

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire,  
Philippe LANDURÉ

